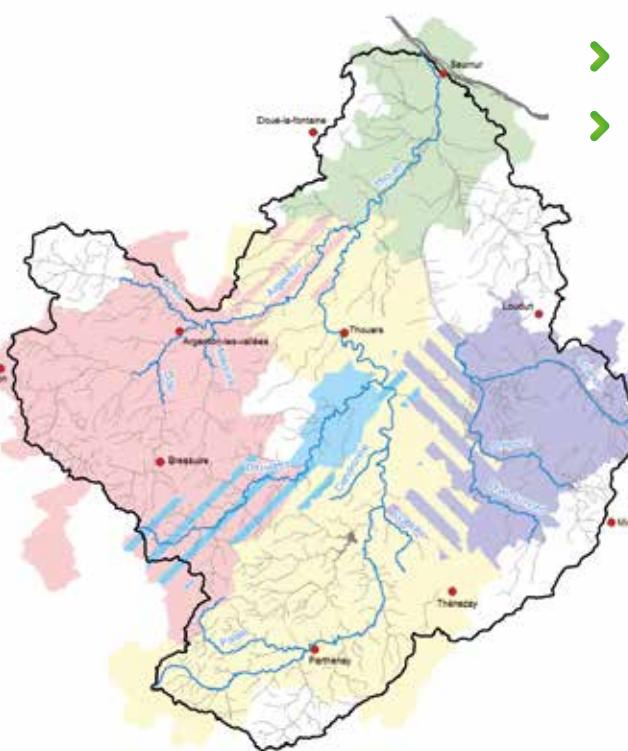


## ZOOM SUR LES CONTRATS TERRITORIAUX MILIEUX AQUATIQUES (CTMA) DU BASSIN

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) est un outil contractuel proposé par l'Agence de l'Eau auprès des maîtres d'ouvrages publics ou privés qui engagent des projets de gestion des milieux aquatiques. Après une étude préalable qui permet de réaliser une analyse complète du cours d'eau, un diagnostic et la définition d'enjeux, d'objectifs et d'actions, le maître d'ouvrage établit un programme de restauration et d'entretien sur 5 ans. L'objectif principal étant d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau.



### EXEMPLES DE TRAVAUX PORTÉS PAR LES CTMA

Les structures porteuses de CTMA sont amenées à réaliser des travaux comme de la recharge en granulats, la mise en place d'abreuvoirs, de passages à gué, la pose de clôture, l'entretien de ripisylves, l'aménagement ou la gestion d'ouvrages hydrauliques, la lutte contre des espèces exotiques envahissantes,... Ces contrats territoriaux sont suivis par des comités de pilotage rassemblant l'ensemble des usagers de la rivière. Le SAGE s'assure de leur cohérence avec les objectifs de bon état écologique des masses d'eau.



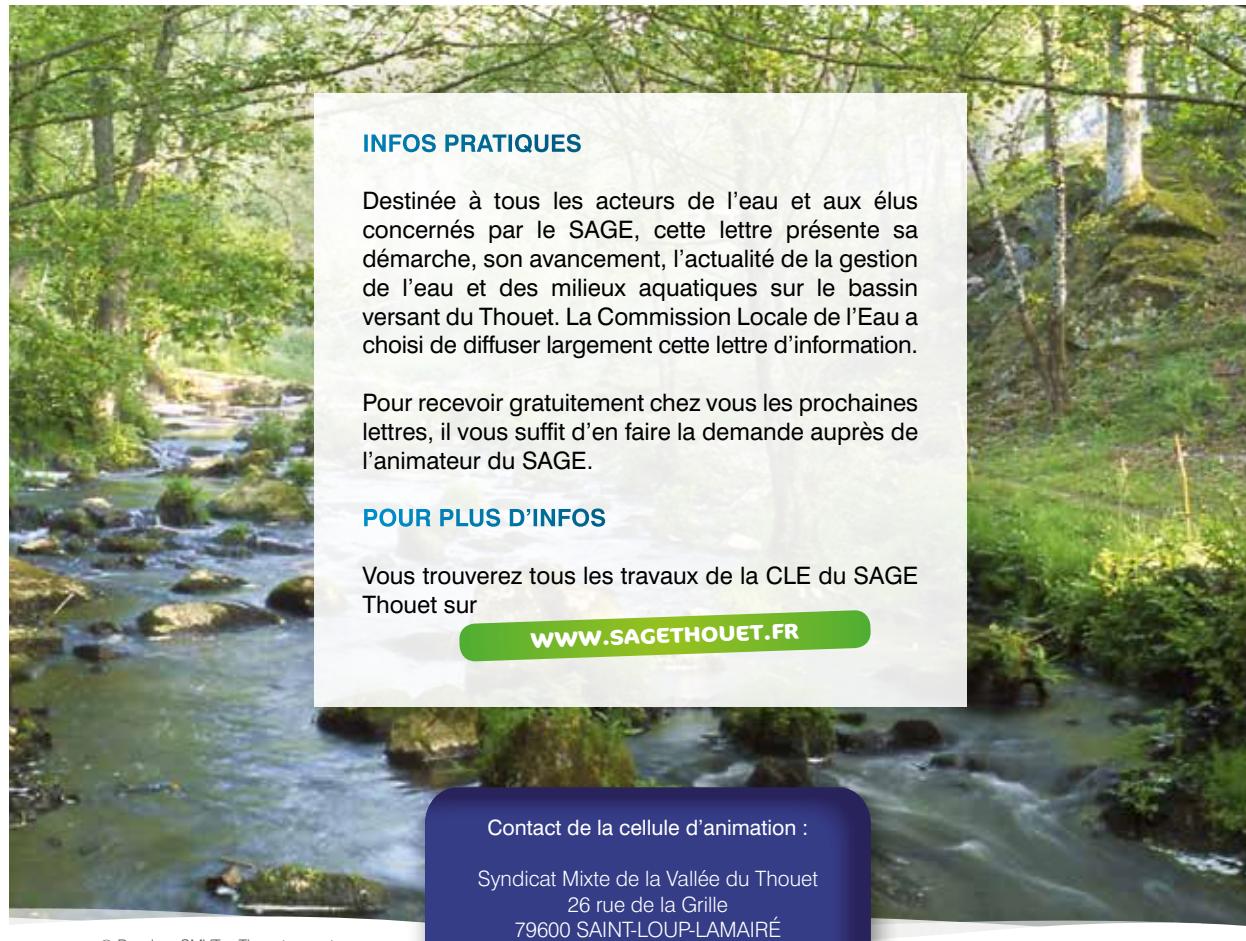
### LES CTMA SUR LE BASSIN DU THOUET

Plusieurs structures portent aujourd'hui des CTMA sur le territoire :

- L'Agglomération de Saumur Loire Développement sur le Thouet en Maine-et-Loire
- Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet sur le Thouet en Deux-Sèvres, la Cendronne, le Gâtau, et le Palais
- La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais sur les secteurs avals de l'Argenton, l'Ouère, la Madoire et le Dolo
- Le Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret sur le Thouaret
- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Bassin de la Dive sur la partie amont de la Dive du Nord ainsi que sur le Prepon et la Briande

**Structures animatrices d'un CTMA**

- Agglomération SAUMUR Loire Développement
- Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
- SIVU de la Vallée de la Dive
- Agglomération du Bocage Bressuirais
- Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret



### INFOS PRATIQUES

Destinée à tous les acteurs de l'eau et aux élus concernés par le SAGE, cette lettre présente sa démarche, son avancement, l'actualité de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du Thouet. La Commission Locale de l'Eau a choisi de diffuser largement cette lettre d'information.

Pour recevoir gratuitement chez vous les prochaines lettres, il vous suffit d'en faire la demande auprès de l'animateur du SAGE.

### POUR PLUS D'INFOS

Vous trouverez tous les travaux de la CLE du SAGE Thouet sur

[WWW.SAGETHOUET.FR](http://WWW.SAGETHOUET.FR)

### Contact de la cellule d'animation :

Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet  
26 rue de la Grille  
79600 SAINT-LOUUP-LAMARÉ

**05 49 64 85 98**  
[sage.thouet@valleeduthouet.fr](mailto:sage.thouet@valleeduthouet.fr)

### COMPOSITION DE LA CELLULE D'ANIMATION :

- Olivier CUBAUD, Président de la CLE du SAGE Thouet
- Pierre PÉAUD, animateur du SAGE Thouet
- Alexis PACAUD, technicien du SAGE Thouet
- Claudie PAITREAU, assistante administrative

Avec le concours de :



### EDITO

Après le renouvellement de la Commission Locale de l'Eau le 30 septembre dernier, les travaux d'élaboration du SAGE Thouet ont pu reprendre à un rythme soutenu permettant, entre autres, de :

- finaliser et valider l'état initial sur le périmètre du bassin du Thouet afin de décrire précisément le territoire et ses acteurs, les différents usages en vigueur ainsi que l'état du milieu naturel et aquatique
- réaliser une étude visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts qualitatifs et quantitatifs
- lancer le travail de diagnostic par l'analyse des liaisons entre usages et milieux pour déterminer ensuite les grands enjeux du SAGE Thouet.

Grâce à l'implication et l'investissement de toutes les catégories d'acteurs lors des commissions thématiques de mars 2015, nous avons réussi, dans le respect de la parole de chacun et l'expression de la diversité des points de vue, à nous accorder sur une perception et une vision commune du bassin du Thouet.

De ce socle, il nous faudra ensuite identifier collectivement les enjeux, définir une stratégie et construire ensemble une politique locale de l'eau globale et à long terme. La CLE constitue, à cet égard, le lieu d'échange et d'écoute adapté pour recueillir la perception de chacun de ses membres sur le milieu, ses utilisations, les conflits d'usages existants et les atouts et contraintes du territoire.

Nul doute alors que les travaux à venir de la CLE du SAGE Thouet seront riches et porteurs d'avenir.

### LES CHIFFRES DU SAGE

#### 1 objectif principal : la recherche d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages de l'eau

**1 instance plénière**, la Commission Locale de l'Eau (CLE) :  
**62** membres dont  
**32** représentants des collectivités territoriales  
**16** représentants des usagers  
**14** représentants de l'État et de ses établissements publics

**1** Bureau de la CLE composé de **16** membres  
**3** commissions thématiques  
(qualité / quantité / milieux naturels)  
**192** communes  
**3 375 km<sup>2</sup>**

2 OÙ EN EST-ON ?

3 LES PROCHAINES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU SAGE

4 IMPACTS DES PLANS D'EAU SUR LE BASSIN

5 ZOOM SUR LES CTMA DU BASSIN

# QUEL EST-ON ?

## UN ÉTAT INITIAL VALIDÉ

Lors de la séance plénière du 15 avril 2015, les membres de la CLE ont validé l'état initial du SAGE. Première étape indispensable à son élaboration, cet état initial permet, sous la forme d'une synthèse bibliographique, de définir les principales caractéristiques du territoire, d'identifier les acteurs et les usages, la réglementation et les politiques liées à l'aménagement du territoire ainsi qu'à la gestion de la ressource en eau.

## LE CONTENU DE L'ÉTAT INITIAL DU SAGE THOUET

### Partie 1 : Caractéristiques générales du bassin du Thouet

Situation administrative, réseau hydrographique, relief, climat, géologie, paysages, espaces naturels remarquables, ...

### Partie 2 : Analyse de la qualité des eaux

Réglementation, qualité des eaux superficielles et souterraines, ...

### Partie 3 : Analyse quantitative de la ressource en eau

Hydrologie, assecs, piézométrie, gestion de la ressource en période d'étiage, prélèvements, risque d'inondation, ...

### Partie 4 : Analyse du milieu aquatique

Têtes de bassin versant, zones humides, espèces patrimoniales et envahissantes, peuplements piscicoles, continuité écologique, plans d'eau, qualité des milieux aquatiques, ...

### Partie 5 : Activités et usages liés à la gestion de l'eau

Population, alimentation en eau potable et assainissement\*, agriculture, industrie, activités de loisirs et touristiques, ...

### Partie 6 : Acteurs et politiques actuelles en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Acteurs et compétences, politiques locales de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, politiques locales d'aménagement du territoire, ...

### Partie 7 : Détermination des manques et moyens nécessaires à l'élaboration du SAGE

Études techniques complémentaires nécessaires, actions de communication et supports d'information

(\* volet eau potable et assainissement à traiter en complément du diagnostic du SAGE)

Retrouvez l'état initial et l'atlas cartographique sur le site internet du SAGE <http://www.sagethouet.fr/>



## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES DU SAGE

Les membres de la CLE du SAGE Thouet avaient fait le choix en 2013, de composer des commissions thématiques, afin d'élargir la concertation et d'impliquer un maximum d'acteurs à l'élaboration du SAGE.

Les 3 commissions thématiques (qualité/quantité/ milieux naturels) se sont réunies une première fois en mai 2013, au début de la démarche d'élaboration, afin qu'un maximum de données soient transmises à la cellule d'animation en charge de la rédaction de l'état initial.

Avant de valider cet état initial lors de la séance de la CLE du 15 avril 2015, ses membres ont souhaité réunir une nouvelle fois les 3 commissions thématiques du SAGE, les 24 et 25 mars 2015, afin de présenter les données collectées et prendre en compte les remarques de chacun.



## LES PROCHAINES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU SAGE



Suite à la validation de l'état initial, la prochaine étape d'élaboration du SAGE est le lancement du diagnostic qui doit permettre d'analyser les données recueillies et dégager précisément les enjeux spécifiques du territoire.

Ce diagnostic pluridisciplinaire devra permettre de dresser un bilan de l'état des lieux des ressources en eau superficielles et souterraines, d'appréhender les interactions entre les activités ou les usages et les ressources en eau, d'identifier les convergences et les divergences d'intérêts, les atouts et les faiblesses du territoire, et enfin de déterminer et de hiérarchiser de manière concertée les enjeux présents sur le bassin.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Le rapport d'activité 2014 de la CLE du SAGE Thouet a été validé lors de la séance plénière du 15 avril 2015. Ce rapport permet d'avoir une vision globale de l'avancée des travaux d'élaboration du SAGE. Sont évoqués dans ce document des rappels sur le SAGE et son contexte, une présentation des activités de la CLE et de son Bureau, les différentes réunions suivies par la cellule d'animation et les actions de communication menées en 2014. Vous trouverez également le bilan financier ainsi que les perspectives pour 2015.

Le rapport d'activité 2014 est téléchargeable sur le site internet du SAGE <http://www.sagethouet.fr/> rubrique documentation

## IMPACTS DES PLANS D'EAU SUR LE BASSIN DU THOUET

Comme évoqué dans les numéros précédents, la CLE a souhaité lancer une étude permettant d'améliorer les connaissances sur les plans d'eau et leurs impacts. En effet, le bassin du Thouet compte de nombreux plans d'eau dédiés à divers usages comme l'irrigation, la pisciculture, ou encore les loisirs. Ils font partie intégrante du patrimoine du territoire mais constituent également un enjeu majeur aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif.

Dans un souci de neutralité et de compétence, le choix a été fait de faire appel à un prestataire, le bureau d'étude SERAMA, pour réaliser ce travail.

Cette étude « bibliographique » lancée en janvier 2015 a permis de faire un bilan des connaissances actuelles sur la problématique « plans d'eau » et déterminer des méthodologies visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet. Le prestataire est venu présenter son travail lors de la séance plénière du 15 avril 2015.

L'analyse met en évidence un manque important de connaissance sur les caractéristiques des plans d'eau du bassin. Plusieurs données sont néanmoins essentielles pour mesurer leurs impacts sur les cours d'eau comme :



- Le type de plan d'eau (étang, mare, retenue, gravière, carrière)
- La localisation par rapport au réseau hydrographique
- Le type de gestion et les équipements présents
- Le volume et la surface

A l'aide des éléments et méthodes identifiés par le prestataire, les membres de la CLE vont pouvoir définir la suite à donner à ce travail et les moyens (humains et techniques) à mettre en œuvre pour récolter les données nécessaires à l'évaluation de l'impact des plans d'eau du bassin.

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver le rapport de l'étude sur le site internet du SAGE Thouet <http://www.sagethouet.fr/>

© SMVT - plan d'eau des Efrs - Secondigny

